

# Mort de Ronny Lepeu: un membre de sa famille inculpé pour homicide involontaire

72 heures après la découverte du corps de Ronny Lepeu sur la piste cyclable qui relie Pouembout à Koné, un membre de sa famille a été inculpé pour homicide involontaire. Les explications de Claire Lanet, procureure de la République.



72 heures après la découverte du corps de Ronny Lepeu sur la piste cyclable qui relie Pouembout à Koné, un membre de sa famille a été inculpé pour homicide involontaire.

Un homicide involontaire avec des circonstances aggravantes: ce membre de la famille de Ronny Lepeu conduisait en état d'ivresse et il a pris la fuite après avoir roulé sur le corps de la victime.